



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-488

Déposé le : 03.02.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Report de charges Confédération-Canton : La collaboration interinstitutionnelle (CII) permet-elle d'en atténuer les effets ?

Texte déposé

Lorsqu'une personne perd son emploi suite à des problèmes de santé, il n'est pas simple d'identifier quelle sera l'assurance sociale compétente pour la soutenir. Souvent, elle est trop malade aux yeux de l'Assurance chômage qui la déclare inapte au placement et ne lui verse aucune indemnité, et aux yeux de l'Assurance invalidité, elle a une capacité de gain suffisante pour ne pas lui reconnaître une invalidité. Cette personne n'a donc pas d'autre choix que de recourir à l'aide sociale.

En novembre 2010, le Département Fédéral de l'Economie, et le Département Fédéral de l'Intérieur ont décidé de créer un pôle national d'organisation pour la CII.

Cette collaboration interinstitutionnelle vise à encourager en amont la collaboration entre différents partenaires issus de l'assurance-invalidité (AI), de l'assurance-chômage (AC), de l'aide sociale (AS), de la formation professionnelle et du domaine de la migration afin d'aider les personnes à se réinsérer socialement et professionnellement.

Le but est de pouvoir proposer des mesures à ces personnes en évitant qu'elles passent successivement d'une instance à l'autre sans coordination et qu'au final elles soient refusées de tous les côtés. Or, cette collaboration ne peut être efficace qu'au niveau cantonal, et par conséquent, le Canton de Vaud a mis en place depuis le 1^{er} janvier 2011 une organisation favorisant les synergies entre les diverses instances concernées appelée "Plateforme CII".

L'objectif de cette plateforme est d'inciter la collaboration entre les partenaires des différents systèmes de sécurité sociale, définir lequel est le plus pertinent pour une personne et ainsi élargir la palette des mesures d'insertion qui peuvent être proposées.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

La Révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) en avril 2011 ainsi que la 5^{ème} et la 6^{ème} révision de l'AI ont provoqué une réduction drastique des octrois des rentes et des indemnités au profit de mesures de réadaptation proposées plus rapidement que par le passé. Cela a impacté lourdement l'aide sociale en provoquant d'importants reports de charges sur les cantons. Or, en identifiant les personnes qui pourraient être concernées par plusieurs régimes simultanés, la CII devrait favoriser le maintien ou la réintégration d'un régime fédéral et ainsi éviter qu'elles passent un peu trop rapidement à travers les mailles du filet.

Dès lors, nous nous permettons de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) L'organisation mise en place dans le Canton de Vaud garantit-elle que les situations concernées soient systématiquement annoncées ?
- 2) Quel est le pourcentage des personnes au RI qui sont potentiellement concernées annuellement par ces mesures ?
- 3) Combien d'entre elles ont pu concrètement obtenir soit de la part de l'Assurance invalidité, soit de la part de l'Assurance chômage, des indemnités pour leur réadaptation en 2015 ?
- 4) Le Conseil d'Etat est-il satisfait de cette collaboration et envisage-t-il de faire un bilan après 5 ans de pratique ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



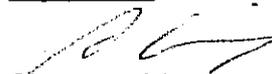
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Amélie Cherbuin

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Aellen Catherine	Christen Jérôme	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Alice
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	Debluë François	Golaz Olivier
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Calpini Christa	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Capt Gloria	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Chappuis Laurent	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Cherubini Alberto	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chevalley Christine	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Rydo Alexandre
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Podio Sylvie	Stürmer Felix
Manzini Pascale	Probst Delphine	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Randin Philippe	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Ruch Daniel	Züger Eric